

Qui peut faire une déclaration de sinistre en ligne?

Vous pouvez faire une déclaration en ligne si vous êtes:

- 18 + et inscrits sur la police de NAGICO, ou
- vous êtes un individu dont l'automobile ou le bien a été endommagé par un assuré NAGICO, ou
- vous êtes un professionnel de l'assurance représentant de l'entreprise impliqué dans une réclamation avec un assuré NAGICO.

